Le 14 juillet, jour de Fête nationale depuis 1880



La loi faisant du 14 juillet une journée de Fête nationale annuelle a été promulguée le 6 juillet 1880. Si le 14 juillet est généralement associé à la prise de la Bastille en 1789, c'est dans les faits le 14 juillet 1790, la fête de la Fédération, qui est officiellement commémoré en France depuis plus d'un siècle.

Le 14 juillet est commémoré depuis 1880. Dans les faits, de la IIIe République à nos jours, les maires des communes de France et les Français commémorent deux 14 juillet. La prise de la Bastille et l'insurrection populaire du 14 juillet 1789, ou « *l'éveil de la liberté* » (Victor Hugo). Mais aussi la première fête de la Fédération, nationale et largement admise, le 14 juillet 1790 : dernière grande manifestation d'unité nationale, sursaut de joie entre les affres de la « Grande Peur » et la période la plus dure de la Révolution.

Que l'on pense au 14 juillet 1789 ou au 14 juillet 1790, la date du 14 juillet marque l'adhésion de la République aux Droits de l'homme et le refus de tous les despotismes. « La chute de la Bastille, c'est la chute de toutes les Bastilles [...], s'exclame Victor Hugo à l'Assemblée à la veille du vote de la loi [...]. Le 14 juillet marque la fin de tous les esclavages, c'est la fête de toutes les nations. »

LES ÉVÉNEMENTS DU 14 JUILLET 1789

En raison des nombreuses doléances qui lui parviennent, le roi Louis XVI réunit le 5 mai 1789, les Etats généraux, une assemblée des représentants de la noblesse, du clergé et du Tiers-Etat. Ils demandent une réforme profonde des institutions et, le 9 juillet, se proclament « Assemblée nationale constituante ». Le roi, inquiet, congédie son ministre Necker et fait venir en secret des régiments suisses et allemands à proximité de Versailles. La rumeur court bientôt que les troupes royales se préparent à entrer dans Paris pour arrêter les députés.



Le 12 juillet, l'orateur Camille Desmoulins, debout sur un tonneau, harangue la foule et annonce une « Saint-Barthélemy des patriotes ». Au matin du 14 juillet, des Parisiens en colère, en majorité artisans et boutiquiers, vont chercher des armes aux Invalides, puis se dirigent vers la vieille forteresse royale de la Bastille, en quête de poudre. Après une journée de fusillade sanglante, et avec le ralliement de gardes nationaux, les Parisiens s'en emparent et entament sa démolition. L'austère forteresse, vieille prison médiévale, incarnait l'arbitraire de l'Ancien Régime. C'est un « rempart de l'absolutisme » qui s'effondre.

Les conséquences sont immédiates : Louis XVI se rend à l'Assemblée le 15 juillet pour annoncer le retrait des troupes étrangères, il rappelle Necker le 16 et, le 17 à Paris, reçoit du maire Bailly la cocarde tricolore, emblème nouveau de la Révolution (*cf.* photo).

LE 14 JUILLET 1789, DATE DE LA PRISE DE LA BASTILLE

« Le 14 juillet (1789), c'est la Révolution tout entière », souligne Henri Martin, rapporteur de la loi du 6 juillet au Sénat (voir le site du Sénat). « C'est la victoire décisive de l'ère nouvelle sur l'Ancien Régime (...) un effort suprême se préparait pour étouffer la Révolution dans son berceau ; une armée, en grande partie étrangère, se concentrait autour de Paris. Paris se leva, et, en prenant la vieille citadelle du despotisme, il sauva l'Assemblée nationale et l'avenir. »

L'Assemblée et le Sénat choisissent le 14 juillet et écartent d'autres dates, jugées moins symboliques. Le 5 mai, ou l'ouverture des Etats généraux, est « moins connue du plus grand nombre », selon Henri Martin, et ne représente « que la transition de l'ancienne France à la France de la Révolution ». Le 14 juillet, « c'est bien plus que le 4 août, qui est l'abolition des privilèges féodaux ; c'est bien plus que le 21 septembre, qui est l'abolition du privilège royal, de la monarchie héréditaire ».

LE 14 JUILLET 1790, DATE DE LA FÊTE DE LA FÉDÉRATION

Depuis l'été 1789, dans toutes les provinces françaises se sont créées des « fédérations » régionales de gardes nationaux. Une réaction à l'affaiblissement du pouvoir central. Face à ce mouvement spontané, la Commune de Paris, sous l'impulsion de Lafayette, adopte le principe d'une grande Fédération nationale regroupant des représentants des fédérations locales qui doivent se



réunir à Paris le 14 juillet 1790 célèbre la prise de la Bastille, la manifestation apporte un sentiment général d'ordre et d'unité dans un pays en crise. Le jour dit, 14 000 soldats fédérés arrivent donc à Paris et défilent sous la bannière de leur département, de la Bastille jusqu'au Champ-de-Mars, qui est aménagé pour l'occasion et bordé par deux monticules de terre, élevés pour accueillir 400 000 spectateurs (voir le site du Sénat). Sur l'esplanade, bourgeois, aristocrates, gens du peuple, hommes et femmes mêlés, assistent nombreux à la cérémonie ellemême : une grande messe est célébrée par Talleyrand. La Fayette, en tant que capitaine de la garde nationale parisienne, prête le serment de la Constitution décidé par l'Assemblée nationale ; puis le roi Louis XVI jure de maintenir la Constitution. L'aspiration à l'union nationale triomphe et la cérémonie se transforme en grande fête populaire.

Après les célébrations officielles, la journée se poursuit, dans les jardins de la Muette, par un banquet de 22 000 couverts, qui ouvre la fête populaire : on se retrouve sur les ruines de la Bastille pour danser, porter des toasts et chanter... La fête, couronnée d'un lancer d'aérostats, durera jusqu'au 18 juillet.

http://www.senat.fr/

LE PARCOURS D'UNE FÊTE RÉPUBLICAINE

La Fête de la Fédération, en tant que telle, n'est pas reprise les années suivantes : le 14 juillet 1791, au lendemain de la fuite à Varennes, l'Assemblée ne s'y associe pas. En 1792, le 11 juillet, la patrie est déclarée en danger : la fête a lieu, mais sans éclat. En 1793, la fête est limitée à l'enceinte de l'Assemblée qui apprend alors la mort de Marat.

En 1796, le Directoire décide de célébrer pêle-mêle les 27 et 28 juillet, les anniversaires des 14 juillet, 10 août et 9 thermidor. Ces jours-là, le cortège, qui défila dans Paris, comprenait notamment des jeunes gens et des jeunes filles de « 18 ans au moins ».

En 1799, le 14 juillet n'est plus le jour de la « liberté » mais de la « Concorde » et se résume à un défilé militaire. Le 14 juillet 1800, la garde consulaire défile des Tuileries au Champ-de-Mars. Après 1804, le 14 juillet s'efface devant le 15 août, date de naissance de Napoléon 1er. Après 1814 et avec la Restauration, c'est le 25 août, fête de Saint-Louis, qui lui est préféré. Sous Charles X, après la mort de Louis XVIII en 1824, la date de la principale fête nationale est déplacée au 24 mai, jour de la... Saint-Charles. Avec la révolution de 1830 et l'arrivée au pouvoir d'un dirigeant « libéral » (Louis-Philippe Ier), c'est le retour aux références révolutionnaires (mais de manière plus aseptisée) pour une célébration tout au long du mois de juillet. L'avènement du Second Empire en 1851 vient à nouveau brouiller les pistes d'une fête nationale qui se trouve fixée au 15 août, jour dit de « Saint-Napoléon ». Ce n'est qu'après la chute du Second Empire et après le retour lent à la République que l'on reparle de fête républicaine : à la fin des années 1870, jusqu'à la consécration officielle du 14 juillet par une loi du 6 juillet 1880.